

1 250 faux VO/vrais VGE de plus... et un soupçon de trop?

mercredi, 14 mars 2018

D'après nos confrères du quotidien *Le Parisien*, environ 1 250 nouvelles épaves roulantes illégalement validées VO par un expert ont été identifiées par les gendarmes d'Amiens et de Senlis. Une nouvelle affaire VGE qui devient l'occasion pour l'agence Generali locale de lancer un étonnant discrédit sur les experts indépendants dont «il faut se méfier». Des indépendants qui apprécieront sûrement...

La Cité Judiciaire de Senlis, dans l'Oise (60), ou le Tribunal correctionnel jugera le 30 mai prochain l'expert de Nanteuil-le-Haudouin suspecté d'avoir remis en circulation plus de 1 200 VGE pour revente sur le marché VO.

Nous ne sommes visiblement pas près de voir le bout du scandale des véhicules classés [VGE](#) revendus comme VO. Après les différentes affaires révélées depuis 2015, en voici une nouvelle, à nouveau dévoilée le 8 mars dernier par [Le Parisien](#). Des expertises de sécurité bidon réalisées par un expert en automobile de Nanteuil-le-Haudouin, dans l'Oise (60) auraient permis de remettre sur les routes 1 200 à 1 250 épaves roulantes.

Menée conjointement par la Section de recherches de la gendarmerie d'Amiens, dans la Somme (80) et par la Brigade de recherche de Senlis, l'enquête a duré un an. Elle a accumulé suffisamment de charges pour que l'expert soupçonné soit jugé devant le Tribunal correctionnel de Senlis le 30 mai prochain. L'expert comparaitra pour «*escroquerie, mise en danger de la vie d'autrui, faux et usage de faux*» pour des actes commis à la fois en Picardie et en Île-de-France.

La complicité d'un «casseur»

Bien sûr, l'expert s'est appuyé sur la complicité d'un «casseur», lui aussi mis en examen. il reprenait «*à très bas prix auprès d'assureurs* » les véhicules gravement accidentés ayant alimenté ce business frauduleux, souligne le Parquet. Selon les révélations du Parisien, les enquêteurs ont établi que plus de 75% de ces faux VO/vrais VGE se révélaient encore dangereux au moment de leur revente. D'où le chef d'inculpation de «mise en danger de la vie d'autrui», la mission de l'expert en automobile étant en premier lieu de veiller au bon respect des conditions de sécurité routière des véhicules.

Certes, un expert frauduleux supplémentaire ne rapprochera sûrement pas le nombre d'experts «véreux» des 7% de la population d'experts en automobile en France, tel que l'annonçait [le 20 Heures de France 2](#) du 4 janvier dernier. La Confédération française des experts en automobile (CFEA) s'était officiellement plainte de cette évaluation, lui opposant 0,3%. Cette nouvelle affaire ne va en tout cas pas redorer l'image de toute une profession...

Quand l'assureur «se méfie» de l'expert indépendant

Les agissements des brebis galeuses de la profession d'expert, aussi peu nombreux qu'ils soient, ne sauraient toutefois jeter le discrédit sur toute une population d'experts indépendants. Ces derniers subissent au quotidien, et depuis plusieurs années, toute une série de pressions concurrentielles et

sectorielles, sans compter celles qu'ils reçoivent directement ou indirectement de la part des donneurs d'ordres assurantiels.

En revanche, ces mêmes donneurs d'ordres semblent bel et bien plus prompts à déconsidérer les experts indépendants, si l'on en croit l'agence Generali de Crépy-en-Valois, interrogée par *Le Parisien*. Pour elle, ce genre d'affaires de VGE remis frauduleusement à la route en tant que VO serait *«la raison pour laquelle les grandes compagnies d'assurances sont très exigeantes dans le choix des experts à qui elles vont confier leurs véhicules»*. Et l'agence en question d'ajouter qu'il *«faut se méfier des experts indépendants, qui n'ont pas tous une conscience professionnelle et surtout morale»* !

Si une simple agence locale se permet de remettre ainsi en question la probité de professionnels dont [les textes de loi](#) garantissent pourtant l'indépendance, voilà qui interroge sur la façon plus générale dont les compagnies d'assurance conçoivent en haut lieu leurs rapports avec les expert indépendants. Ou, à tout le moins, avec l'indépendance des experts...

© Apres-Vente-Auto.com © Reproduction interdite